## Auto-évaluation du Conseil d'Administration NSIA Banque CI – Exercice 2024

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 17 DE LA CIRCULAIRE N°01-2017/CB/C PRÉSENTÉ PAR : LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE: AVRIL 2025

### Contexte

 Obligation réglementaire (article 17, circulaire N°01-2017/CB/C)  Évaluation annuelle du Conseil, de ses comités et de ses membres

 Objectif : améliorer la gouvernance et la performance

# Méthodologie



 QUESTIONNAIRES ANONYMES EN LIGNE



• ÉCHELLE DE NOTATION (1 À 5)



• ÉVALUATION DE :



- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



- LES COMITÉS SPÉCIALISÉS



- CHAQUE ADMINISTRATEUR



• RÉSULTATS ANALYSÉS DE MANIÈRE AGRÉGÉE

# Thématiques évaluées

Conseil d'Administration :

- Missions, structure, fonctionnement, éthique

Comités spécialisés :

- Missions, organisation

Administrateurs:

- Intégration, compétences, éthique

# Résultats : Conseil d'Administration

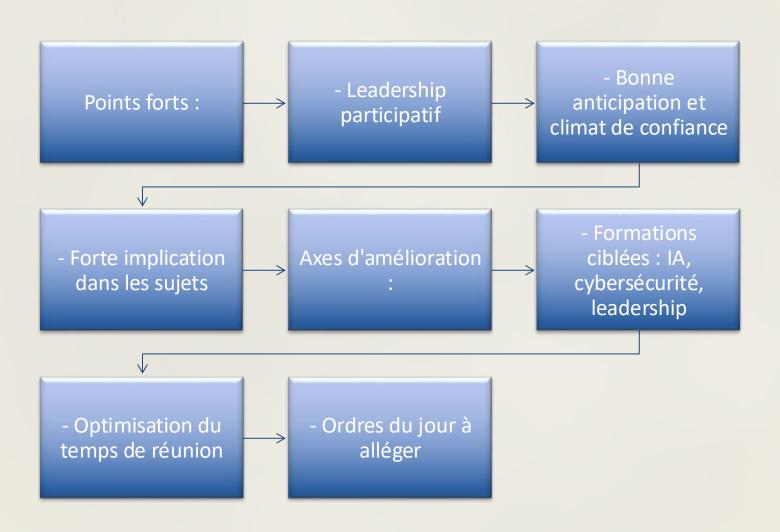
#### Points forts:

- Bonne gouvernance et conformité
- Diversité et complémentarité des membres
- Liberté d'expression et harmonie
- Formations régulières

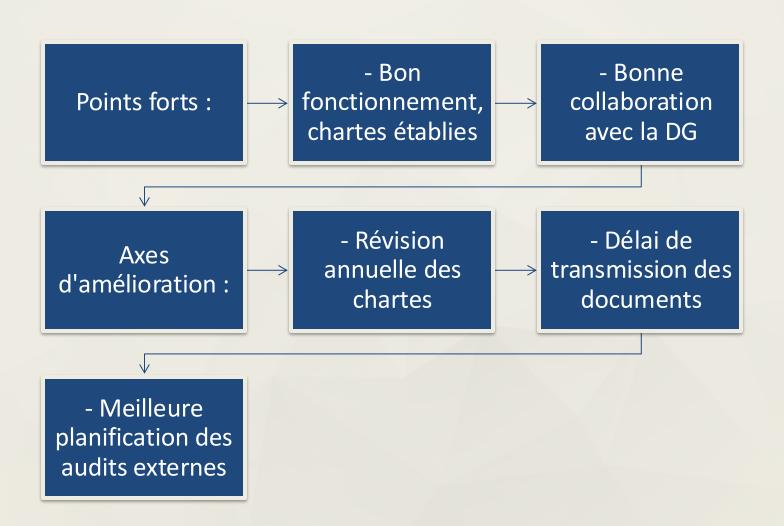
#### Axes d'amélioration:

- Benchmarking avec d'autres CA
- Meilleure gestion des réunions et délais
- Charte du CA à distribuer annuellement
- Planification de la succession

## Résultats: Président du CA



# Résultats: Comités spécialisés



### Résultats: Administrateurs









Points forts:

- Esprit d'équipe

- Formations enrichissantes

Axes d'amélioration:



 Intégration des nouveaux membres à structurer



- Transmission des chartes



- Renforcement des connaissances bancaires



# Recommandations clés

- Formaliser un plan d'intégration des nouveaux administrateurs
- Réduire les délais de transmission des documents
- Optimiser les réunions du Conseil
- Intégrer les soft skills dans les formations
- Mettre à jour les chartes et en assurer la diffusion

## Conclusion

 Des bases solides en matière de gouvernance  Des axes clairs pour renforcer l'efficacité collective  Mise en œuvre continue des recommandations pour un impact durable